Dernière mise à jour : 7 février 2020

Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Cible 7.3: D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

Indicateur 7.3.1: Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)]

Informations institutionnelles

Organisation (s):

Agence internationale de l'énergie (AIE)

Division de statistique des Nations Unies (DSNU)

Concepts et définitions

Définition:

L'intensité énergétique est définie comme l'énergie fournie à l'économie par valeur unitaire de la production économique.

Concepts:

Approvisionnement total en énergie, tel que défini par les Recommandations internationales pour les statistiques de l'énergie (IRES), composé de la production plus les importations nettes moins les soutes internationales maritimes et aérienne plus les variations de stocks. Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure de la production économique. Aux fins de comparaison internationale, le PIB est mesuré en termes constants à parité de pouvoir d'achat.

Justification:

L'intensité énergétique est une indication de la quantité d'énergie utilisée pour produire une unité de production économique. C'est un indicateur de l'efficacité avec laquelle une économie est capable d'utiliser l'énergie pour produire une production économique. Un ratio plus faible indique que moins d'énergie est utilisée pour produire une unité de production.

Commentaires et limites:

L'intensité énergétique n'est qu'une approximation imparfaite de l'efficacité énergétique. Elle peut être influencée par un certain nombre de facteurs, tels que le climat, la structure de l'économie, la nature des activités économiques, etc. qui ne sont pas nécessairement liés à l'efficacité pure.

Méthodologie

Dernière mise à jour : 7 février 2020

Méthode de calcul:

Cet indicateur est basé sur le développement de statistiques énergétiques complètes sur l'offre et la demande pour toutes les sources d'énergie statistiques utilisées pour produire un bilan énergétique national.

Les méthodologies internationalement reconnues pour les statistiques énergétiques sont décrites dans les "Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques" (IRES), adoptées par la Commission statistique des Nations unies, disponibles à l'adresse https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/ires/.

Une fois qu'un bilan énergétique national est établi, l'indicateur peut être obtenu en divisant l'approvisionnement énergétique total par le PIB.

Agrégats régionaux :

Les agrégats sont calculés, que ce soit par région ou au niveau mondial, en additionnant à la fois l'offre totale d'énergie et les produits intérieurs bruts des pays concernés.

Sources de données

La fourniture totale d'énergie est généralement calculée lors de l'établissement des bilans énergétiques nationaux. Les bilans énergétiques sont établis sur la base de données collectées pour environ 150 économies par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et pour tous les pays du monde par la Division des statistiques des Nations unies (DSNU).

Les données sur le PIB proviennent principalement de la base de données des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

Disponibilité des données

Description:

Les bilans énergétiques combinés de l'AIE et des Nations unies fournissent des données sur l'approvisionnement total en énergie pour tous les pays sur une base annuelle. Les données relatives au PIB sont disponibles pour la plupart des pays sur une base annuelle.

Séries chronologiques:

1990-présent

Désagrégation:

La ventilation de l'intensité énergétique, par exemple par secteur de consommation finale ou par utilisation finale, pourrait fournir des indications supplémentaires sur les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique. À l'heure actuelle, il n'est possible de calculer ces ventilations sectorielles que pour les secteurs suivants : industrie, résidentiel, transport, agriculture, ménages, comme indiqué dans le *Tracking SDG7 : The Energy Progress Report* (anciennement *Sustainable Energy for All Global Tracking Framework*). Il serait souhaitable, avec le temps, de développer des indicateurs d'intensité

Page: 2 of 4

énergétique plus affinés au niveau sectoriel qui permettent d'examiner l'intensité énergétique par industrie (par exemple, ciment, acier) ou par type de véhicule (par exemple, voitures, camions), par exemple. Cela ne sera pas possible sans une collaboration statistique avec les secteurs consommateurs d'énergie concernés.

L'analyse de la décomposition des tendances de l'intensité énergétique cherche à filtrer les facteurs qui affectent la demande d'énergie, tels que les changements d'échelle et de structure des économies à grande échelle, des changements d'intensité énergétique plus étroitement définis. La méthodologie applique l'analyse de la décomposition pour isoler une mesure plus précise de l'intensité énergétique, qui élimine le décalage temporel des poids relatifs des secteurs. Cette analyse est également présentée dans le *Tracking SDG7 : The Energy Progress Report* .

Calendrier

Collecte de données :

Les données sont collectées sur une base annuelle.

Publication des données :

Les bilans énergétiques de l'AIE sont publiés en été (en publiant les informations relatives aux deux années civiles précédentes). Les bilans énergétiques des Nations unies sont disponibles vers la fin de l'année civile (en publiant les informations relatives aux deux années civiles précédentes).

Fournisseurs de données

Les administrations nationales, telles que décrites dans la documentation sur les sources de l'AIE et de la DSNU :

http://wds.iea.org/wds/pdf/WORLDBAL Documentation.pdf

https://unstats.un.org/unsd/energystats/data

Compilateurs de données

Nom:

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) et la Division des statistiques des Nations unies (DSNU)

Description:

L'AIE et la DSNU sont les principaux compilateurs de statistiques nationales sur l'énergie et élaborent des bilans énergétiques comparables au niveau international sur la base de méthodologies convenues au niveau international. Les agrégats sont basés sur une fusion des données de l'AIE et de la DSNU.

Références

Dernière mise à jour : 7 février 2020

URL:

http://iea.org

http://unstats.un.org/unsd/energystats

Références:

Bilans et statistiques énergétiques de l'AIE.

http://www.iea.org/statistics/

Base de données des statistiques énergétiques des Nations unies http://unstats.un.org/unsd/energystats/données (description) et http://data.un.org/Explorer.aspx?d=EDATA (données)

IEA ODD 7 page web: http://www.iea.org/sdg

Recommandations internationales pour les statistiques de l'énergie (IRES) https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/ires/

Agence internationale de l'énergie (AIE), Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Division des statistiques des Nations unies (DSNU), Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé (OMS). 2018. «Suivi de l'ODD7 : Rapport sur l'état d'avancement de l'énergie 2019».

Agence internationale de l'énergie (AIE) et Banque mondiale. 2017. «Cadre mondial de suivi 2017 — Progrès vers l'énergie durable», Banque mondiale, Washington, DC. Licence : Paternité Creative Commons CC BY 3.0 IGO

Agence internationale de l'énergie (AIE) et Banque mondiale. 2015. «Cadre mondial de suivi 2015 — Progrès vers l'énergie durable », Banque mondiale, Washington, DC. Doi : 10.1596/978-1-4648 -0690-2 Licence : Paternité Creative Commons CC BY 3.0 IGO

Agence internationale de l'énergie (AIE) et Banque mondiale. 2013. «Cadre mondial de suivi 2013»